

Mairie déléguée Place de la Mairie Beaumesnil 27410 MESNIL-EN-OUCHE <u>Tél:</u> 02.32.44.44.32 Mail: beaumesnil@meo27.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE N° 2024-05-049-001

<u>Domaine</u>: Autorisation de manifestion sur esplanade du château « MeO fait son sport » de la commune déléguée de Beaumesnil, commune nouvelle de MESNIL-EN-OUCHE

Vu le Code de la Route,

Vu les articles L.2213.1 à L.2213.5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande présentée par Mr MARTIN Nicolas, chef de service Education, Enfance, Jeunesse et sport de la commune nouvelle de Mesnil-en-Ouche en date du 13 mai 2024 en vue d'organiser une action « MeO fait son sport » le samedi 25 mai 2024 sur le l'esplanade du château

## **ARRÊTONS**

ARTICLE 1: La commune nouvelle de Mesnil-en-Ouche est autorisé à organiser l'action « MeO fait son sport » le samedi 25 mai 2024 de 9h00 à 13h00 sur l'esplanade du château - Beaumesnil

<u>ARTICLE 2</u>: L'emplacement sera délimité par des barrières, les accès véhicules restreints et la sécurité assurée par l'organisateur. Les véhicules stationneront sur les parkings de la commune.

<u>ARTICLE 3 :</u> Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Sous-Préfet de Bernay et à la Gendarmerie de Beaumesnil et au SDIS de l'Eure.

Fait à Beaumesnil, le 14 mai 2024

La Maire déléguée, Mme Françoise PREYRE

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.